Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique

Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique

Band: - (1993)

Heft: 19

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles

Collaboration avec la CEI: la Suisse s'engage

La Commission et les Etats membres de la Communauté européenne ont fondé cet été l'Association internationale pour la promotion de la coopération avec les scientifiques des Etats indépendants de l'ancienne Union soviétique (INTAS). Elle a pour but, dans tous les domaines ressortissant à la recherche civile, d'encourager la collaboration scientifique entre chercheurs des Etats de la CEI et ceux des Etats membres de l'association, et, par là-même, de contribuer à empêcher que ne s'affaisse le niveau de la recherche dans les pays de l'ex-Union soviétique.

L'INTAS est favorable à l'entrée de nouveaux membres, qu'il s'agisse de pays ou d'organisations. La Suisse y a adhéré fin septembre. Elle est, après l'Autriche, le deuxième pays nonmembre de la CE à entrer dans l'association.

Au moyen d'appels de propositions, l'INTAS invite les chercheurs à

soumettre des projets de recherche. Elle souhaite tout particulièrement encourager des projets communs ou des réseaux entre chercheurs des pays membres de l'association et ceux des Etats de la CEI. Ses statuts précisent en outre que l'octroi de

bourses est également possible, ainsi que le financement de «workshops» et de séminaires.

La date limite du premier appel de propositions avait été fixée au 15 octobre 1993. Malgré ce très court délai depuis l'annonce de l'adhésion de la Suisse, l'appel a rencontré un très large écho également dans notre pays. Un nouvel appel de propositions est prévu pour le début de février 1994.

Le Fonds national a été chargé, d'une part, de diffuser en Suisse les informations relatives aux possibilités de participation, d'autre part de conseiller les scientifiques sur la procé-

dure à suivre pour la soumission des projets de recherche. A ce propos, le fait que l'un des deux délégués suisses à l'Assemblée générale de l'INTAS appartienne au Fonds national permet d'assurer la transmission d'informations tout à fait à jour sur la politique d'encouragement que suit l'association.

En outre, afin d'assurer le bon traitement du flux des requêtes, le Fonds national va délé-

guer, à partir de février 1994, **Mme Evelyne Glättli** (photo), Dr ès sc., auprès du Secrétariat général de l'INTAS en tant que collaboratrice

scientifique. L'instance scientifique de l'INTAS est le «Council of Scientists», dans lequel la Suisse est représentée par le Prof. Fritz Stoeckli, de l'Université de Neuchâtel.

De plus amples informations sur l'INTAS peuvent être obtenues auprès de Mme Annalise Eggimann, Service des relations internationales du

Fonds national.





Avec à sa tête le président du Conseil national de la recherche, une délégation du Fonds national, forte de huit personnes, s'est rendue en Chine du 16 au 27 octobre, sur invitation de la Natural Science Foundation of China (NSFC), avec laquelle le Fonds national a signé, en 1988, un accord d'échange de scientifiques. Ce séjour n'a pas seulement été consacré à un échange de vues sur l'élargissement éventuel de la collaboration bilatérale, mais il a aussi permis de mesurer le



potentiel scientifique de divers instituts de recherche.

Des contacts ont été noués pour la première fois avec des institutions s'occupant des sciences humaines et sociales. Dans ce domaine, l'intérêt de contacts plus étroits avec la Suisse est spécialement grand. C'est notamment par une collaboration accrue avec des scientifiques occidentaux que la Chine veut acquérir les connaissances nécessaires pour relever avec succès les défis qu'impliquent la transformation d'une économie planifiée en économie orientée vers le marché («socialisme à visage chinois»).

HORIZONS paraît quatre fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE). Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun

Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage.

Il est possible de recevoir gratuitement et régulièrement HORIZONS en s'adressant au :

Fonds national suisse de la recherche scientifique, Service d'information, case postale 8232, 3001 Berne. Téléphone: (031) 308 22 22 Téléfax: (031) 301 30 09